

APPIWASP®

SOLUTION DE LUTTE BIOLOGIQUE SANS INSECTICIDES

APPIWASP® est composé de mini-guêpes qui parasitent les pupes de mouches et limitent ainsi la prolifération de ces dernières.



LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES MOUCHES

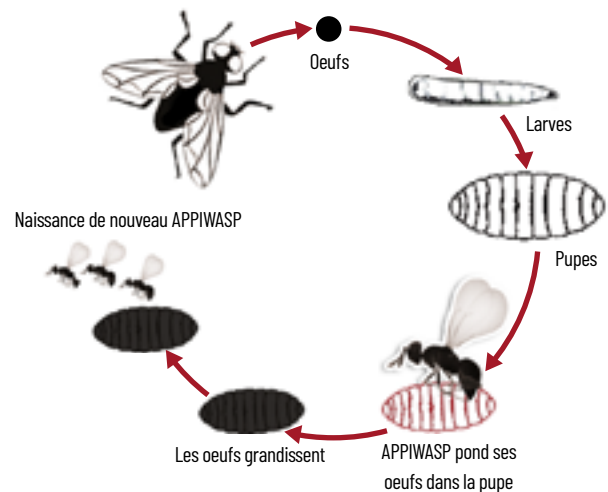
Parce que les mouches sont sources de nuisance, pour les animaux, les éleveurs et leurs riverains, parce qu'elles entraînent des coûts de traitement et des pertes économiques, et parce qu'elles peuvent engendrer des risques sanitaires, il est primordial de maîtriser leur prolifération.

APPIWASP® est efficace contre différentes espèces de mouches, dont les mouches domestiques (*Musca domestica*, *Stomoxys calcitrans* et les autres espèces comme *Musca autumnalis* ou *Fannia canicularis*). Ces trois espèces de mouches représentent 95% des mouches dans les fumiers en élevage.



APPIWASP (*Muscidifurax Raptorellus*) - vue au microscope

APPIWASP parasite les pupes des mouches



STOP le cycle de la mouche



UNE SOLUTION EFFICACE SANS PRODUITS CHIMIQUES

Une fois libérée dans l'élevage, sur les zones de reproduction des mouches (zones non piétinées, fientes accumulées, fumiers...), chaque mini-guêpe APPIWASP® va rechercher des pupes de mouche. Elle les perforera pour y déposer entre 4 et 5 œufs. Les larves d'APPIWASP® issues de ces œufs vont se nourrir de la mouche, puis, une fois devenues adultes, elles vont à leur tour parasiter d'autres pupes de mouche.

Avec un cycle de vie d'environ 3 semaines, chaque mini-guêpe APPIWASP® (*Muscififurax raptorellus*) pourra ainsi parasiter jusqu'à 100 pupes de mouches.



Pupes de mouches - vue microscope



Parasitoïde APPIWASP pond dans une pupa de mouche - vue microscope

COMMENT DOSER APPIWASP® ?

Une mouche se reproduit très rapidement (de 8 à 12 jours en été) et de façon exponentielle (une mouche pond en moyenne un millier d'œufs/femelle). Les mini-guêpes APPIWASP® parasitent les pupes de mouche en pondant à l'intérieur et permettent ainsi de casser leur cycle de développement.

- **En élevage avicole**, on préconise un apport d'une boîte APPIWASP® pour 3 000 animaux, avec un lâcher par mois de février à septembre.
- **En élevage cunicole**, on préconise un apport d'une boîte APPIWASP® pour 2 000 animaux, avec un lâcher par mois de février à septembre.
- **En élevage de bovins, chevaux, caprin**, on préconise un apport d'une boîte APPIWASP® pour 20 animaux, avec un lâcher par mois de février à septembre.

COMMENT UTILISER APPIWASP® ?

Pour un biocontrôle efficace, **traitez dès le printemps** et renouvelez fréquemment les apports. **Réaliser un lâcher d'APPIWASP® régulièrement** (toutes les 2 à 4 semaines) à la même dose pendant toute la période à risque. Commencer le traitement dès le début du printemps.

Épandre les pupes parasitées sur les zones infestées (sous les abreuvoirs, abords de murs, ...). Attention au dosage, doubler les doses pour les animaux non sevrés.

- Voir nos vidéos de mise en place sur notre chaîne YouTube.



Mise en place de la solution APPIWASP

POUR UNE LUTTE INTÉGRÉE RÉUSSIE :

- Utiliser APPIWASP® et/ou MG® (autre espèce de mini-guêpe proposée par APPI) dès le début du printemps et renouveler les apports régulièrement (tous les mois au minimum). Si la température est importante, démarrez avec 3 lâchers à 15 jours d'intervalles.
- Combiner les mini-guêpes avec 1 ou 2 apports de TERRAPPI® / ENTOMITE® qui sont les acariens prédateurs des œufs de mouches et de moucheron. La solution en sera améliorée.
- Pour compléter la lutte et limiter le retour des mouches avec les bovins, utilisez le piège APPIBUSTER® pour capter les mouches adultes.

appi SOLUTION DE LUTTE BIOLOGIQUE POUR LES ANIMAUX

14 rue de la communauté
44860 Pont-Saint-Martin
Tél. 02 53 78 68 85

www.ap-pi.com

Pour les pros : <https://pro.ap-pi.com/>



APPI - La force de la nature